

FOIX, le 26/09/2022

## **Déclaration Liminaire**

Monsieur le Directeur,

Nous sommes réunis ce jour afin que vous nous présentiez la dernière phase du NRP en Ariège au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Je ne reviendrai pas sur les oppositions d'idées qui nous poussent à ne pas être en accord avec cette réforme structurelle.

En tant que représentant des Personnels je préfère me tourner vers l'après NRP :

J'ai recueilli de nombreuses inquiétudes de la part des agents :

Ils se posent de nombreuses questions sur le fonctionnement des nouvelles structures et la répartition juste des tâches qui seront les leurs.

Ils attendent de votre part des gestes forts :

Les futurs SGC pour fonctionner correctement devront être dotés de personnels suffisants mais surtout perenne.

L'appel aux contractuels devant rester l'exception.

FO-DGFIP se félicite de l'arrivée des 5 nouveaux collègues de catégorie B, mais les services ne pourront compter sur leur présence qu'en avril 2023 et ne seront opérationnels pleinement que plus tard encore.

J'espère que nous pourrons éclaircir quelques points et que vous apporterez des réponses aux agents de votre Direction.

Bien cordialement

Le Secrétaire FO-DGFIP 09

Christophe JORGE